Les Dossiers de l’Akadémie · IA, rétrospective 2023-2025

Équipe L’Akadémie · 10/12/2025

Modèles de raisonnement, agents, modèles ouverts et AI Act : l’IA entre dans l’ère de l’industrialisation.



Des modèles plus capables et plus variés

Après l’explosion de 2023, les modèles gagnent en contexte, en multimodalité (texte, image, audio, vidéo) et en capacité de raisonnement : fin 2024 apparaissent des modèles conçus pour « réfléchir » avant de répondre. Les modèles ouverts progressent vite et offrent une alternative aux offres propriétaires, avec des acteurs européens comme Mistral.

Des assistants aux agents

Les assistants ne se contentent plus de répondre : ils enchaînent des actions (rechercher, lire, écrire, appeler un outil). Des standards d’intégration émergent pour connecter les modèles aux données et aux applications des entreprises.

Un cadre réglementaire qui se met en place

Le règlement européen sur l'IA (AI Act) entre en vigueur en août 2024 et s'applique par étapes : interdiction de certaines pratiques, obligations pour les modèles à usage général, puis exigences pour les systèmes à haut risque. Les organisations doivent cartographier leurs usages et définir des rôles.

De l'expérimentation à l'industrialisation

Le débat se déplace du « que peut faire l'IA ? » vers « quelle valeur, à quel coût, avec quels risques ? » : sobriété énergétique, souveraineté, évaluation de la qualité, formation des équipes.

Ce qu'il faut retenir

- Choisir des cas d'usage mesurables plutôt que multiplier les expérimentations.
- Encadrer : politique d'usage, données, conformité.
- Former : l'adoption dépend des compétences autant que des outils.

Article original : https://akademiedudigital.com/blog/ia/dossiers-ia-retrospective-2023-2025